



Fédération Française de Pêche à la Mouche et au Lancer

✚ Hôtel Savigny - 1 Place du Châtel - 77160 PROVINS

✚ Tel : 01.60.67.80.84

✚ Email : ffpsml@orange.fr (Secrétariat)

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la FFPML du dimanche 10 février 2013 à Lyon

Hôtel CAMPANILE de LYON CENTRE - Gare Part dieu

Sommaire :

- Rappel de l'ordre du jour
- Personnes présentes
- Le compte rendu point par point

Rappel de l'ordre du jour

- Bilan moral du Président
- Bilan financier 2012
- Bilan département Environnement
- Bilan département Loisirs
- Bilan championnat Montage mouche
- Bilan département Formation
- Bilan département Sport
- Bilan de la commission médicale et de la commission des juges arbitres
- Projet rapprochement des fédérations
- Prix des licences 2014
- Participation des Equipes de France
- Participation de la FFPML aux missions internationales

Personnes présentes à l'assemblée générale ordinaire :

- François GOLERET, Président
- Jean Luc GAULON, Secrétaire général
- David ZRIBI, Secrétaire général adjoint et administrateur Environnement
- Bertrand JACQUEMIN, Trésorier
- Jean François BONNOT, Trésorier adjoint
- Fabien FRERE, Vice-président chargé des relations extérieures
- Christophe SERAIN, Vice-président Loisirs
- Olivier JARRETON, Vice-président directeur des sports
- Christian REVELLI, Administrateur 1^{ère} division réservoir
- Christian KUSEK, Administrateur 2^{ème} division réservoir (coopté la veille)
- Philippe PRALONG, Administrateur 1^{ère} division rivière
- Florian CARAVEO, Administrateur responsable Jeunes
- Philippe TOURBIER, Président du CRIDF

- François POMMIER, Président de la ligue Rhône-Alpes
- Albert BUSCAIL, Président du CR Languedoc Roussillon
- Jean Michel GILLION, Président du CR PACA
- David SYNOLD, Président du CR Alsace Lorraine
- Alexis MERCIER, Président du CR Grand Sud-Ouest
- Jean Gilles RIX, Président du CR Auvergne
- J-Claude MOUGEOT, Henri LEBON, Stéphane WATERBLEY et David IPPOLITO, représentants du CR AL
- Murielle MARIE et Liliane CLOUTRIER, représentants du CRIDF
- Médéric GIBERT, René MASSE, Albert VALLET, Charles De PAULA, représentants du CR Auvergne
- Stanislas LECH et Bernard JARRY, représentants du CR Bourgogne
- Marianne et Pascal SALE, représentants du CR Languedoc Roussillon
- Christine CARBONE, représentant du CR PACA
- Bernard MARGUET, Jean Luc ESTUBLIER, Jean Michel SANCHIS, Philippe BRESSE, Joël SANTONI, représentants de la ligue Rhône-Alpes
- Dominique BENOIT, représentant du CR Grand Sud-Ouest
- Pascal BOULMIER, licencié du Club Mouche Francilien
- Philippe PATAROT, responsable de la PN réservoir

Soit une assemblée de 42 personnes. Parmi elles, 20 représentants physiques des différents comités régionaux ayant droit et devoir de vote pour l'assemblée générale ordinaire ce qui représente un total de 20 voix auquel vient s'ajouter 17 voix données par des procurations valides. **En conclusion, pour l'assemblée générale ordinaire, 37 voix sur les 38 possibles sont représentées.**

Pour l'assemblée générale extraordinaire ayant lieu après les élections de la nouvelle équipe fédérale, les totaux seront à recalculer du fait de la redistribution des postes d'administrateurs.

[Le compte rendu - Début de la séance : 9h50](#)

➤ [En préambule](#)

Le secrétaire général adjoint David ZRIBI ouvre la séance en rappelant à l'ensemble de l'assemblée les modalités des différents votes de la journée. S'appuyant sur les statuts et le règlement intérieur de la FFPML, les règles sont données à tous par soucis de compréhension et de transparence.

En effet, bien que l'assemblée générale soit ouverte à tout licencié, seuls les représentants des différents comités régionaux ont un droit de vote défini par le barème suivant :

- de 5 à 50 licenciés par comité régional = 1 voix
- de 51 à 100 licenciés = 2 voix
- de 101 à 250 licenciés = 4 voix
- de 251 à 500 licenciés = 6 voix
- de 501 à 1000 licenciés = 8 voix
- à partir de 1001 licenciés = + 2 voix par tranche de 1000 licenciés supplémentaires.

En se basant sur les tous derniers chiffres du nombre de licenciés à l'année par comité régional (mise à jour du 17 novembre 2012), le nombre de représentants par comité régional est fixé de la façon suivante :

COMITE REGIONAL	NOMBRE DE LICENCIES A L'ANNEE en 2012	NOMBRE DE REPRESENTANTS POUR VOTE AUX AG
1. Alsace - Lorraine	280	6
2. Auvergne	101	4
3. Bourgogne	232	4

4. Ile de France	322	6
5. Languedoc- Roussillon	183	4
6. Provence Alpes Côte d'Azur	207	4
7. Rhône - Alpes <i>Fusion du CR Lyonnais et du CR Dauphiné - Savoie</i>	231 + 185 = 416	6
8. Sud -Ouest	235	4

La distinction entre administrateur (pas de droit de vote en leur nom) et non administrateur de la FFPML, puis les modalités du vote par mandat (procurations) sont rappelées à tous.

Comme le prévoit les textes officiels de la fédération, une commission électorale chargée de comptabiliser les votes et de contrôler la régularité des opérations est nommée. Christian KUSEK et François POMMIER sont désignés et validés par l'assemblée. Pour faciliter leur travail, de petites affiches indiquant le nombre de voix seront distribuées aux personnes physiques ayant droit de vote [(nom propre + pouvoir(s) éventuel(s))].

La commission électorale se met à l'écart pour enregistrer et comptabiliser les procurations et définir ainsi le nombre total de voix (37/38 possibles)

➤ [Le bilan moral du président François GOLERET](#)

François GOLERET prend à présent la parole et présente son bilan moral :

« Il y a 35 ans, je prenais ma première licence à la FFPSML, et j'étais loin de me douter que j'en prendrais la présidence un jour. D'autant plus que ce ne fut pas vraiment un choix personnel, mais, une demande des autres vice-présidents et une obligation pour rétablir une fédération que je pensais malade mais pas moribonde.

Donc au mois de mars, première priorité, monter et proposer en urgence, la demande de subvention au ministère, qu'elle fut notre surprise avec Fabien Frère de constater que nous n'avions aucune trace, ni informatique, ni papier, des demandes antérieures. Nous avons donc improvisé, en fonction des subventions reçues et grâce à une très bonne compréhension de la responsable ministérielle, le bilan fut plutôt positif, car nous avons obtenu l'équivalence des sommes de 2011.

Pour la FFNPF, encore une grosse surprise, car les années précédentes nous avons touché des subventions sans donner le moindre compte rendu, comme stipulé dans notre contrat. Nous avons réussi, après beaucoup de discussions, à récupérer la validité de notre contrat en 2012 et 2013. Les termes de ce contrat sont maintenant connus et répertoriés chez nous ainsi que les demandes de subvention ministérielle. Elles serviront de base pour les années futures. Je tiens à remercier Fabien pour son aide et son expérience dans ce domaine

Deuxième priorité, vérifier et valider les comptes de la fédération. Et là ce fut, découverte, surprise, incompréhension et déception. Nous savions que les comptes étaient tendus, mais pas à ce point-là. Un grand merci à Bertrand Jacquemin, pour son travail, qui fut colossal en découvrant au fur et à mesure l'étendue des dégâts. Calcul du vrai bilan 2011, audit financier, liste concernant les pièces manquantes et les justificatifs des frais de déplacement de notre ancien président, calcul du bilan 2012, et du championnat du monde jeunes.

Troisième priorité, valider et organiser le championnat du monde des jeunes. Et là encore, après avoir vérifié le budget prévisionnel, et fait le point sur les demandes de subvention ; à notre grande surprise, nous constatons qu'il manquait 20.000 € pour équilibrer le budget. J'ai donc été obligé de faire des coupes rases sur les dépenses et sur les prestations initialement prévues.

La partie organisation ne fut pas non plus des plus faciles. Mais avec l'aide de Florian Caraveo, de Saïd Yayaoui, de Bertrand Jacquemin et des 80 arbitres bénévoles, nous avons réussi à respecter le cahier des charges de la FIPS et à proposer un championnat qui fut au vu de l'extérieur une réussite. Et cerise sur le gâteau, notre équipe de jeunes nous à gratifiés d'une excellente troisième place.

Avec toutes ces charges de travail, je n'ai pas pu, comme je l'espérais, m'occuper vraiment des autres divisions. Mais l'expérience des autres vice-présidents nous ont permis de continuer les projets prévus en 2011.

En conclusion, en envoyant les trois équipes de France, et en appliquant une gestion saine, raisonnable et rigoureuse, les finances de la FFPML sont revenues positives. Dans l'avenir, soyons très vigilants sur les comptes de la FFPML. Et j'invite tous les vice-présidents, les administrateurs et présidents des CR à être attentif au fonctionnement financier fédéral.

Nous avons frôlé la catastrophe, et il serait dommage que notre fédération fétiche, soit encore une fois malmenée. Je remercie toutes les personnes avec qui j'ai pu travailler ces dernières années. Elles m'ont amené un enrichissement personnel très important. Certains sont même devenus des amis.

2012 était une année de référence, 2013 je l'espère sera l'année du développement. Je souhaite bonne chance à la nouvelle équipe ».

Merci à tous

François GOLERET

Le bilan moral du président François GOLERET est soumis au vote. Il obtient l'unanimité.

➤ **Le bilan financier présenté par Bertrand JACQUEMIN, trésorier de la FFPML**

A présent, Bertrand JACQUEMIN prend la parole pour aborder les aspects financiers de la FFPML. Voici résumé par lui une synthèse écrite de son entame :

« En guise de mise en bouche, je vous propose de revenir un an en arrière lors de notre assemblée générale du 15 janvier 2012 et plus particulièrement sur le bilan financier fait par M. De Villeneuve et présenté par M. Philippe Caillet. Ce bilan financier a été mis au vote avec le résultat suivant : Pour : 26 Abstention: 5 contre: 9

Plusieurs incohérences avaient été levées lors de nos échanges et je regrette toujours que ce bilan qui n'en est pas un soit passé avec un tel score :

- *Incohérence au niveau du livret Epargne puisque le solde ne peut rester inchangé avec les intérêts.*
- *Incohérence au niveau du bénéfice.*
- *Mais surtout aucune information sur la situation de nos différents comptes au 31/12/11.*

Devant autant d'incertitudes ce bilan ne devait pas obtenir la majorité. Toutes les analyses qui nous ont été dites ensuite à partir de ces comptes sont fausses.

Le 1er mai 2012 a vu le départ de notre président pour des raisons qui lui sont propres. Quelle situation ai-je trouvé?

- *Un bilan du CER 77 qui ne correspondait pas et dont la saisie était effectuée par le fils du président.*
- *Des comptes 2011 non certifié par le CER 77 qui n'avait pas cette mission*

- De nombreuses relances du CER 77 concernant des pièces manquantes dans la comptabilité.
- Une absence de comptabilité depuis le 31/12/11
- Aucune saisie depuis le 31/12/11
- Nombres de factures impayées
- Situation bancaire négative
- Explosion de la masse salariale et des frais de mission.
- La FFPML en situation très fragile à la limite de la cessation de paiement.
- Certaines factures payées 2 fois
- Pièces comptables manquantes
- Trésorier de la fédération pas au courant de la situation.
- Situation bancaire très éloignée des annonces faites lors de l'ag.

Quelles ont été les mesures prises?

- J'ai communiqué au président François G. mes inquiétudes sur la comptabilité et la situation financière de la fédération.
- J'ai aussi relu tout le dossier prévisionnel du championnat du monde des jeunes et j'y ai trouvé les mêmes sujets d'inquiétudes.
- Nous avons décidé, avec le président, de mettre en place une réduction très importante des dépenses: réduction du budget mondial jeunes; réduction des dépenses de mission de la FFPML, réduction de la masse salariale.

Pour le mondial des jeunes: nous avons repris tout le budget avec François G. et Florian C. afin de réduire au maximum les risques financiers liés à cette manifestation. Certains dossiers de demande de subvention ont été refaits entièrement. Nous avons suivi chaque dépense du Mondial Jeunes.

- J'ai repris avec Jean François BONNOT l'intégralité des comptes 2012 pour saisir un grand livre.
- J'ai mis en place une feuille de calcul pour nous permettre de suivre l'évolution de chaque poste budgétaire.
- Nous avons effectué un transfert d'agence bancaire et renégocié les possibles agios.
- Nous avons supprimé des lignes téléphoniques.
- Fabien FRERE, puis moi-même avons repris l'intégralité des factures de 2011.

C'est cette situation que je vous ai présentée lors de notre comité directeur d'octobre 2012 ici même (à LYON).

Que s'est-il passé ensuite?

- J'ai saisi le cabinet CER 88 en vue d'un Audit financier sur 2011.
- J'ai pris conseil auprès d'un avocat afin de rédiger un courrier à notre ancien Président (Annexe0).
- J'ai continué à suivre toutes les dépenses de l'année 2012 pour vous présenter notre situation financière.
- J'ai participé chaque semaine à l'audit financier de la FFPML par le CER 88 qui a débouché sur la création d'un bilan rectificatif 2011.

C'est l'ensemble de ces pièces que je vous propose de regarder ensemble :

- Audit sur 2011 par le CER 88 (Annexe 1)
- Courrier ancien président (Annexe 2)
- Bilan rectificatif (Annexe 3)

- Situation au 1er mai (Annexe 4)
- Situation financière au 31/12/12 et bilan mondial jeunes (Annexe 5)

Avant d'en terminer pour cette introduction, je voudrais remercier toutes les personnes qui m'ont aidé dans cette tâche : Jean François BONNOT, François GOLERET, Fabien FRERE, le CER 88 et le CER 77 pour leur disponibilité.

Bertrand JACQUEMIN, trésorier de la FFFPML

Un tableau synthétique permet de comparer les différentes versions et de mesurer l'ampleur de certains écarts pour l'année 2011.

	Assemblée générale Janvier 2012	CER 77 avec une saisie FFPML	Chiffre corrigé par l'audit
Chiffre d'affaire 2011	201 158	117 529	123 733
Total des charges 2011	174953	162 160	188 947
Total des produits 2011	201 158	190 398	190 989
Bénéfice 2011	26 205	28 237	2 042
Livret A 2011	25 094	27 582	25 460
Compte Chèque 2011	N.C.	-2 119	1 661
Caisse 2011	N.C.	7 982	30

Bertrand Jacquemin à la fin de son exposé précise certains points :

- Le bilan financier 2012 est pour l'instant provisoire. Il ne sera définitif qu'après consolidation des comptes prévue dans quelques jours (quelques variations possibles).
- La nécessité d'avoir un minimum de trésorerie, un fond de roulement pour engager les actions prévues dès le début d'année et pour palier à un éventuel imprévu.
- La caisse de 7982 € correspond très probablement à des retraits d'argent liquide par CB réalisés lors des envois des deux Equipes de France à l'étranger en 2011 pour les championnats d'Europe et du Monde. Comme aucun justificatif n'a été retrouvé, ces sommes se retrouvent en caisse.
- La mise à disposition des différentes pièces comptables évoquées précédemment. Chacun peut à loisir consulter l'ensemble des documents et demander toute précision qu'il jugera utile.

Suite à cela, quelques questions sont posées.

- Depuis combien de temps les comptes de la fédération étaient mal tenus ?

A cette question, Bertrand précise que la réponse ne peut être franche. Personne ne sait vraiment. Ce qui est certain c'est que la situation s'est fortement dégradée juste après la démission en mars 2011 de Georges BARRE, le trésorier de l'époque.

- Après la démission de Georges BARRE, qui s'occupait des comptes de la fédération ?

En réalité, de longs mois se sont écoulés sans aucun trésorier. L'ancien président a présenté sur le papier une personne Mr Christian de VILLENEUVE à la dernière assemblée générale (15 janvier 2012) comme nouveau trésorier de la FFPML. Un vote de cooptation a alors validé cette personne à ce poste. Renseignements pris plus tard après la démission de P. CAILLET auprès de l'intéressé lui-même, Mr Christian de VILLENEUVE a juste aidé à la mise en page des comptes pour l'assemblée générale et déclare avoir démissionné de son poste le jour de l'AG en question..... Bertrand Jacquemin lit à l'assemblée la réponse et la version de Mr de VILLENEUVE.

Autre question : pourtant les comptes étaient validés par un cabinet comptable ?! Comment est-ce possible d'avoir eu des chiffres aussi faux ?

En fait, les comptes 2011 n'ont pas été certifiés. En effet pour réaliser des économies, décision fut prise à la dernière ag d'essayer de réduire les coûts des prestations du cabinet comptable. L'ancien président a rédigé alors un courrier demandant la résiliation pure et simple du contrat. En réponse le cabinet comptable a proposé pour ne pas nous faire perdre le bénéfice du travail jusqu' alors accompli une solution qui consistait en une simple mise en page des chiffres saisis par la FFPML elle-même via un outil informatique dédié. En conséquence le document produit par le cabinet comptable bien que paraissant officiel (Bertrand le montre à l'assemblée) ne compte aucune validation d'aucune sorte. (Aucune certification, absence de signature)

D'autre part, il est rappelé qu'il fut impossible l'année dernière malgré l'insistance de certains de voir le bilan financier 2011 pendant le comité directeur. Celui-ci fut présenté à tous la première fois à l'assemblée générale le lendemain laissant peu de recul aux uns et aux autres pour l'analyser correctement. Malgré des réticences et remarques, il fut au final validé par l'assemblée générale (26 pour, 5 abstentions, 9 voix contre). Le comité directeur regrette de ne pas avoir été plus vigilant et accepte sa part de responsabilité dans la situation découverte par la suite.

Bertrand JACQUEMIN termine son intervention en évoquant la situation financière en cette fin 2012 la jugeant inespérée par rapport à l'état des lieux réalisé au premier semestre de la même année. Preuve s'il en est qu'une gestion financière économe et rigoureuse permet à notre fédération de repartir sur des bases saines et d'envisager un véritable projet de développement.

Le bilan financier soumis au vote récupère l'unanimité des voix.

PS : A l'avenir, les comptes seront gérés d'une façon méthodique avec pour chaque département un budget prévisionnel détaillé ligne par ligne. Chaque responsable devra rendre compte et faire un état précis des finances à l'ensemble du bureau exécutif à des périodes régulières. Cela sera complètement différent et très surveillé.

➤ **Le bilan du département Environnement présenté par Alexis MERCIER**

En raison de l'absence logique de François CARTAULT dernier responsable Environnement et démissionnaire au 1^{er} septembre 2012 et à la demande du secrétaire général adjoint, occupé au secrétariat, c'est Alexis MERCIER (membre de la commission technique environnement) qui présente et commente le bilan rédigé par l'ex vice-président François CARTAULT. Un point détaillé sur le programme vigie rivière réalisé en 2011 (Cinq sessions niveau I et une session niveau II et III avec le stage de Florac) auquel s'ajoutant quelques réflexions et perspectives pour les années à venir. Voici le bilan écrit :

« L'année 2012 a été une grosse année pour le Département Environnement de la FFPML qui a poursuivi sa mission de veille de nos rivières tout en démultipliant les journées de sensibilisation aux écosystèmes aquatiques qui se sont couplées à d'autres manifestations (sportives et techniques) et se sont ouvertes à un partenariat de plus en plus clair avec les A.A.P.P.M.A.

Le programme Vigie-Rivière a fonctionné à plein régime : 5 sessions niveau I. (sensibilisation aux écosystèmes aquatiques) soit un nouveau record ! Pour mémoire nous avons 1 ou 2 sessions par an avec un pic en 2011 (4 sessions). Et, fait important, les A.A.P.P.M.A. non seulement étaient demandeuses mais aussi coorganisatrices des journées de sensibilisation : l'A.A.P.P.M.A. de Font-Romeu (66) et l'A.A.P.P.M.A. Amicale de Rémalard-Bretoncelles + « la truite de l'Huisne » de Mortagne (I.D.F.). Les cinq sessions ont été les suivantes:

- *20ème: Florian CARAVEO en Haute-Loire en juin*
- *21ème: David ZRIBI sur l'Huisne le 2 juin*
- *22ème: Dominique COLLIARD sur la Filière en juillet*
- *23ème: Marvejols avec COLLIARD & David ZRIBI intégré à l'animation au Championnat du Monde des Jeunes la semaine du 9 juillet*
- *24^{ème} : François CARTAULT aux lacs du Carlit le 29 septembre 2012.*

Il est intéressant de noter que chaque animateur apporte sa « patte » : David ZRIBI a professionnalisé l'approche et intègre les mesures physico-chimiques (à la fois données par l'agence de l'Eau sur la station donnée mais aussi mesurées par les binômes de stagiaires lors de la journée de sensibilisation) ; Florian CARAVEO fait quasiment un I.B.G.N. et fait profiter les stagiaires de ses compétences de Technicien Rivière, Dominique COLLIARD est très précis pour localiser et caractériser le profil hydromorphologique de la station, quant à François CARTAULT il est un bon animateur et connaît l'Entomologie aquatique Les comptes rendus sont mieux illustrés globalement mais restent trop différents : il faudrait donc réunir les différentes qualités des uns et des autres pour « protocoliser » sinon la journée mais plutôt le compte-rendu.....

Comme vous l'avez noté le 23^{ème} Vigie-rivière de Marvejols s'est intégré au Championnat du Monde des Jeunes la semaine du 9 juillet 2012 en s'adaptant aux contraintes liées au cadre de la compétition : 3h30 de formation (temps de déplacement sur le terrain inclus) ne permettant pas de déterminer au-delà de l'ordre.... Avec là aussi un Dominique COLLIARD géolocalisant la station avec schéma ad hoc tenant compte de chaque microhabitat avec les points de prélèvement groupe par groupe !

Quant à David ZRIBI il a détaillé et illustré chaque microhabitat végétal : essentiel pour ne pas confondre bryophytes, spermaphytes et algues filamenteuses !

Les Carlit pour le «24ème » ? Le principe général de cette journée était d'associer une journée (traditionnellement menée depuis des années par André BUSCAIL) d'entretien des frayères sur le lac Long (+ faucardage) avec une troisième session Vigie-Rivière (première en octobre 2008, deuxième en octobre 2011) qui assurait un suivi longitudinal dans le temps. Le matin était consacré aux prélèvements de la macrofaune benthique sur trois sites : tributaires et émissaires des lacs Dougnes (2236m d'altitude dont le responsable était Jean-Paul LEQUIN (nouveau venu du Club de Baillargues dans l'équipe des animateurs Vigie-Rivière), du Llat (2174m responsable Albert BUSCAIL) et Soubiran (2350 m ,eau à 8°C, dont j'étais responsable) alors que l'entretien des frayères était rendu impossible par des températures proches du 0 °c(vent, pluie et neige mêlées). Un vent du Nord terrible a de plus empêché associé au froid l'émergence des trichoptères et Plécoptères d'Automne que l'on attendait. Soulignons la présence très « active » des gardes : Nicolas PERIAUT Agent de Développement et Marcel BAGUE Garde Particulier à l'A.A.P.P.M.A. de Font-Romeu (66) et la présence de trois jeunes (de 12 à 13 ans) de Baillargues...J'ai assuré l'exposé*

théorique (panorama des Macroinvertébrés) avant de passer le relais à Jean-Paul LEQUIN qui a fait un focus avec une riche iconographie sur neoperla une espèce rare de « Pléco » du Languedoc...

Le niveau II. S'est tenu à Florac du 25 au 29 juin 2012. Les Objectifs étaient :

- Approcher la systématique des invertébrés aquatiques, larves et imagos, avec cette année un zoom sur les Plécoptères et notamment intervention d'un spécialiste (les autres groupes ont aussi été abordés mais plus succinctement)
- Se familiariser avec les traits biologiques des invertébrés aquatiques et leur utilisation en lien avec la qualité des cours d'eau
- Interpréter les variations des résultats de suivi des méthodes de biomonitoring type I.B.G.N. à partir des traits biologiques d'un taxon indicateur.

9 stagiaires (dont deux femmes éducatrices à l'Environnement) avec 7 membres F.F.P.M.L. (dont Dominique COLLIARD moniteur- guide de pêche en Savoie) représentatifs de 5 clubs : le Club Mouche Balmanais, Baetis, le club de Baillargues, le C.F.P.M. d'Aix-les-Bains, EFMR de Cestas.

Le stage a débuté avec le « rapport d'étonnement » en haut du causse Mejean au-dessus des vallées du Tarn, de la Mimente et du Tarnon pour répondre à trois questions : ce qui est différent de là où je viens, ce qui peut changer dans le temps, comment ça fonctionne ? Ou comment l'histoire de la Terre (la géologie) est intriquée avec l'histoire des hommes.....

Un point sur la Faune aquatique (« approche informelle ») suivra, sur le terrain : dans la Mimente. Prélèvement « au chinois » : nous relevons les particularités morphologiques et biologiques des Perloïdæ (SF) vs Nemouridæ (SF), des Baetis, des Thraulidæ, des Ecdyonuridæ, et des Electrogena plus au calme .. les clefs des genres sont redonnées par Bruno RIGHETTI aussi des clefs d'espèces (imago mâles) pour les Ecdyonurus macani, insignis, dispar et forcipula qui est pressentie ici .etc... Alors pourquoi aller si loin dans la détermination: jusqu'à l'espèce? Parce que c'est la seule approche qui est pertinente pour cibler le type d'impact : tel impact sur telle espèce polluosensible....

Abord théorique ensuite : l'Hydrosystème avec « l'entrée » cours d'eau. Notions de secteur fonctionnel, la balance granulométrie /pente eau/débits solide, impact des barrages sur l'écoulement hyporhéique (colmatage : élévation T°c eau) et sa faune, influence des secteurs fonctionnels sur la faune aquatique, importance de la ripisylve avec le phénomène de l'évapotranspiration qui assèche les ruisseaux. L'approche Terrain qui suivra sera la prospection d'un ruisseau rang 2 (Cantonnet : acide avec schistes et calcaire en amont, impacté il y a quelques années par les hydrocarbures de la route amont, comparé au Rûnes sur granit) : la question se pose : quel taxon étudier, et quand, et dans quelle station doit on prélever (en prenant un trait biologique mais lequel et pourquoi faire ?) d'une façon reproductible avec un faible effort d'échantillonnage effectué par un non spécialiste ? ici le trait mode alimentaire s'est imposé: broyeur de matières organiques grossières au vu de l'importance de la richesse en Sericostomatidæ sur cette station et cet habitat.

Enfin, pendant plus de trois heures passionnantes, Jacques LE DOARE, spécialiste des plécoptères en visuoconférence, nous fait un panorama exhaustif sur les Plécoptères de France : 180 espèces, 7 familles, 26 genres dont 13 sont monospécifiques (et faciles à identifier au genre). Utilisation concrète du cycle de vie des Plécoptères ? par ex vous trouvez des larves de cycle d'un an et pas de Perla (cycles 2 à 3 ans) : c'est en faveur d'une pollution organique d'il y a au moins un an et moins de trois ans ! puis seront évoquées les notions d'endémisme ou même microendémisme (C. Aptera des sources de l'Arize), phénologie, particularités par ex de certaines espèces aptères ou brachyptères (mâles), et puis aussi des questions « triviales » : comment différencier Perla grandis de bipunctata ou marginata d'un simple coup d'œil chez l'adulte... les polluo-résistants seront démasqués : Taeniopteryx et Isoperla. Ainsi que Perla marginata qui résiste en altitude aux éclusées EDF !

Un pur régal avec un intervenant qui répondra à nos questions d'apprentis entomologistes mais aussi de pêcheurs : est-il vrai que les truites ne prennent pas les adultes type Perla et pourquoi?!?! sans oublier les ouvrages de détermination : le Despax, l' Aubert +++

Le programme est modifié au vu de nos nombreuses questions sur la végétation aquatique et bien sûr Plécoptères : particularités des formules alaires (simple mais il faut savoir repérer le « dur du mou » , la double-échelle, le X des Nemoura ...etc... ; nous finirons de déterminer les échantillons pour remplir le tableau avec les traits biologiques (qui paraîtra bientôt dans le bulletin F.F.P.M.L.) avant de terminer sur la différence à faire entre la Trophie et la valeur saprobiale et sur quelques curiosités par ex quelques Rhithrogena beskilensis trouvés si haut sur le Cantonnet . N'oublions pas l'engagement (tenu) par la F.F.P.M.L. de rembourser les 50% des frais (= les frais pédagogiques) soit 252 € sur les 428 € du total séjour. Prochaine session prévue la dernière semaine de juin 2013, programme en cours d'élaboration....

Par ailleurs la F.F.P.M.L. a présenté une des deux conférences du SYMPOSIUM ENVIRONNEMENT du 11ème World Youth Flyfishing Championship- Salle Urbain V à Mende. En Anglais (traduction en Français par Saïd YAYAOUI) j'ai tracé les grandes lignes du Programme Vigie-Rivière à toutes les équipes ainsi qu'aux organisateurs, à M. KOWALSKY Vice-Président F.I.P.S. et M. JERSE Secrétaire Général F.I.P.S. :

54 diapos ppt explicitant les 4 niveaux de Vigie-Rivière (« the River Watch Program »), les enjeux actuels de l'eau et la nécessité de préserver les écosystèmes aquatiques avec les impacts humains sur l'eau et sur les habitats aquatiques, les axes de travail et notre but qui est un bon niveau de connaissances sur le fonctionnement de la rivière pour chaque pêcheur à la Mouche fédéré. J'ai détaillé le niveau I. (= les quatre parties sont illustrées) et un point est fait sur l'ensemble des sessions : la journée de sensibilisation aux écosystèmes aquatiques au cours de laquelle les pêcheurs prélèvent les insectes aquatiques (imago et larves) avec les trois ordres principaux (Ephémères-Trichoptères –Plécoptères) pour apprendre les premières clefs de détermination à l'ordre, la famille et même parfois au genre avant de se familiariser avec leurs propriétés de polluosensibilité. Présentation ensuite de « Opie-Benthos » et de son lien avec L'INVFMR de France qui détermine donc à l'espèce le « point P zéro » de la station étudiée pendant la journée de sensibilisation, P zéro qui servira d'outil de référence en cas de pollution. Un exemple est donné d'une pollution organique avec élévation de certains taxons et baisse d'autres avant que les truites meurent. Quelques mots sur la C.T.E. et les scientifiques et les quatre sessions sus-citées. Quelques diapos suivront représentatives de chacune des quatre parties : Paramètres de l'équilibre de la rivière, la macrofaune aquatique (les ordres principaux) & et quelques diapos sur l'I.B.G.N. Je présenterai ensuite le niveau II. et III. Ainsi que la structure SupAgro et Bruno RIGHETTI .

Les questions de la salle : essentiellement venant de M. KOWALSKY intéressé par les résultats de « Vigie-Rivière »... et puis en voix-off une discussion avec M. JERSE concernant l'idée de la réintégration de la F.F.P.M.L. au sein de l'E.A.A. (European Anglers Alliance)...

Par ailleurs je ne me représente pas à mon poste de Vice-Président Environnement F.F.P.M.L. après 12 ans et depuis la naissance de Vigie-Rivière (et de la F.F.P.M.L.....) avec Gérard MASSELOT et Gaël BERGOT EN 2000...Je crois savoir que Dominique BENOIT est intéressé par le poste de Vice-président Environnement, (il a beaucoup travaillé sur la maquette du CDRom Vigie-Rivière et connaît bien le Programme). Malgré tout je ne quitte pas le « navire » pour autant, restant attaché aux valeurs véhiculées par la F.F.P.M.L., et je propose clairement de maintenir ce que ma profession me permet de maintenir en terme de disponibilité :

- *Un stage niveau I. par an en tant qu'animateur Vigie-Rivière*

- *Responsabilité de l'interface avec SupAgro- Florac avec poursuite de l'élaboration du programme annuel en collaboration avec Bruno RIGHETTI dans le cadre de la Convention F.F.P.M.L. et poursuite de l'outil « Entomologia Aquatica »*
- *Lien avec l'Opie-Benthos dans le cadre de la convention signée avec la F.F.P.M.L.(Michel BRULIN) : tenue de la banque de données des résultats, suivi de l'élaboration (sortie probable en 2013) par Michel BRULIN de la plaquette à l'usage des stagiaires des niveaux I.*

En conclusion 2012 a été une année riche pour le programme Vigie-Rivière, des questions importantes se posent pour l'avenir : l'intégration (ou plutôt la réintégration) de la F.F.P.M.L. dans l'E.A.A. qui a un coût certes mais qui peut nous mettre dans l'axe de la préservation des espèces (saumon atlantique) à l'échelon européen, la protocolisation des niveaux I. mise en perspective avec la Convention VEOLIA, l'intégration du programme Vigie-Rivière au programme de Formation d'Initiateur Club., le maintien de la gratuité ou pas des journées de sensibilisation niveau I. associé à l'impression des plaquettes Vigie-Rivière.

François CARTAULT

***Habilitation animateurs VIGIE-RIVIERE niveau I :**

Rappel de la liste : Dominique BENOIT, Michel BRULIN, Florian CARAVEO, François CARTAULT, Jean-Paul LEQUIN, Alexis MERCIER, Dominique COLLIARD, David ZRIBI.

Le bilan du département environnement est soumis au vote. Il obtient l'unanimité.

➤ **Le bilan du département Loisirs, montage de mouches et formation par Christophe SERAIN**

Christophe SERAIN, vice-président de la FFPML a la responsabilité de ces trois domaines. Son compte rendu brosse l'ensemble de l'année 2012 avec précision mettant en avant aussi les points positifs que les difficultés rencontrées ou restant à surmonter. Voici son bilan :

Bonjour à tous,

« L'année 2012 a été, à mon avis, une année de transition pour notre commission avec un bilan quelque peu mitigé. En effet, nous avons prévu de mettre en place, avec le comité grand sud-ouest, un projet de stage découverte et perfectionnement à proximité de la rivière Dordogne. Cette manifestation avait la particularité d'être centrale, avec un réservoir mitoyen à la rivière dans le département du Lot. Je ne parlerai pas de la raison de l'échec de ce projet.

Néanmoins je profite de l'occasion pour rappeler les atouts de ces manifestations. Indéniablement, elles représentent une formidable opportunité pour faire connaître nos entités fédérales, comité régionaux et départementaux, clubs et écoles de pêche FFPML. Ces projets se font avec l'implication de moniteurs et compétiteurs référents. Je sais que vous êtes nombreux à mettre en place un certain nombre de projet similaire.

Dans le cadre du partenariat VVF, l'été dernier, un certain nombre d'animation ont été menées par des moniteurs FFPML et guides BPJEPS partenaires de ce projet. Ces demi-journées ont remporté un certain succès auprès des clients VVF. Je précise que ces demi-journées sont gratuites pour les clients VVF. Les référents ne sont pas rémunérés pour cette opération. Toujours dans la recherche de mettre en place des séjours thématiques pour l'été 2013, nous avons,

pour la première fois, aboutis à deux projets. Néanmoins, ceux-ci ont été mis en place avec des guides partenaires et non des moniteurs.

Je dois également reconnaître qu'au vue des faibles retours que cela représente pour nos référents, il est difficile de trouver des volontaires. Ensuite, un certain nombre de difficultés internes à VVF ont rendu difficile la mise en place des séjours (Site référents en travaux, interlocuteur local interchangeable, etc....). Au final, j'ai demandé à Mr Matthieu HOCKAUF, responsable des partenariats, de disposer d'un interlocuteur unique. Mme Patricia MONGLIATTI aura cette fonction. Maintenant, il est encore trop tôt pour avoir un retour sur ces différents projets.

Des plaquettes de présentation des séjours ont été éditées dans le catalogue VVF. Parallèlement, j'ai diffusé l'information via ma base de données.

Depuis 2011, j'ai repris la gestion du championnat de France de montage de mouche. Pour ce faire, Thibault Longis, chargé de mission à la commission montage, est venu étoffer le dispositif. 2012 a vu l'arrivée d'un nouveau règlement pour cette compétition. Celui-ci avait pour but d'impliquer d'avantage les comités et clubs dans l'organisation de manches qualificatives. Il avait été décidé qu'il n'y aurait pas de réversion à la FFPML à l'occasion de celles-ci afin de réduire les frais d'inscriptions et de rendre accessible ces manches à un maximum de personnes. Je dois bien vous avouer que nous partions, Thibault et moi-même, vers l'inconnu... Au final, ceux sont un peu plus de 90 compétiteurs et 4 comités organisateurs (Bourgogne, Grand sud-ouest, Ile de France et Languedoc/Roussillon) qui se sont inscrits dans cette démarche. Les quatre catégories (Sénior, junior, féminine et handisport) ont été représentées. Soit au total 29 sélectionnés pour la finale.

Preuve est faite, qu'il y avait de l'attente de ce côté-là. Nous tenons, Thibault et moi-même, à vous remercier de votre volonté de promouvoir cette compétition. Il est à noter qu'une licence découverte d'un montant de 15,00 € a été mis en place pour rendre l'accès plus facile aux non licenciés. Cette disposition n'a pas rencontré un franc succès. Seul deux personnes se sont inscrites. Ce point est à revoir.

Rester, si j'ose dire, à trouver un lieu pour la finale. Lors du mondial des jeunes en Lozère, François GOLERET notre président, m'a fait part de l'opportunité que pourrait représenter le 24^{ième} carrefour de la pêche et loisir de Clermont-Ferrand, le 19 janvier 2013. Dans ce cas, cette compétition se ferait en partenariat avec la FNPF. Les premiers contacts ont, très rapidement, eu lieu avec une rencontre cet été lors du championnat du monde des jeunes. En fait, cette finale a été organisée sur l'espace fédératif des unions régionales de la FNPF (URAL, Union régionale Auvergne/Limousin et URFEPR, Union Régional des Fédérations de pêche Rhône/Alpes).

Cette finale a été disputée devant un public nombreux. Celle-ci représente une formidable opportunité, pour nous, de nous faire connaître auprès d'un large public, d'une part, et de relancer, de manière durable, cette discipline au sein de notre fédération. Deux partenaires Europêche et les mouches De Charrette ont étoffé le dispositif. Tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette finale un grand moment de convivialité et d'échanges. Cet événement s'est déroulé devant le conseil d'administration de la FNPF mené par son président, Mr Claude ROUSTANT. Je peux dire que cette finale fera indéniablement date auprès des personnes présentes ce jour-là. Celle-ci marquera durablement les esprits. Ce fût une belle opportunité pour nous de promouvoir le montage de mouche

Je profite également de l'occasion pour remercier Mrs Daniel BOISSIER et Christian ESPY de la FD du Puy de Dôme avec qui j'ai noué des liens constructifs pour mener à bien ce projet, le comité régional Auvergne avec son tout nouveau président Jean-Gilles RIX qui as mis avec son équipe les petits plats dans les grands, Mrs Jean OULLION, Florian CARAVEO et Stéphane CORRE qui ont fournis un travail particulièrement fastidieux pour juger les mouches des compétiteurs.

Un autre point positif, nous avons présentés au grand public et à tous les observateurs notre véritable image dans toute sa diversité avec notamment nos juniors qui représente l'avenir de notre fédération.

Donc, nous avons quatre nouveau champion de France de montage de mouche 2012 dans les quatre catégories. J'espère mettre à profit l'élan donné par cette journée pour dynamiser le championnat en 2013. Déjà, deux comités supplémentaires organiseraient des manches sélectives. J'ai également eu une personne non affiliée qui souhaiterait participer à cette compétition en 2013. Inutile de préciser que nous réfléchissons déjà à la suite à donner pour l'organisation de la finale. Le simple fait de faire cette compétition en public ouvre des horizons jamais abordé à ce jour.

Notre président François GOLERET m'a donné la mission de venir en aide à Mr DELANNOY qui souhaiterait mettre en place un championnat de France de lancer sur cible fixe. J'ai pris contact dès l'été dernier pour voir les possibilités de mise en place d'un tel projet. J'ai expliqué à Mr DELANNOY qu'il n'était pas possible d'utiliser dans l'état actuel du projet le terme de championnat de France. Au final, cette manifestation aura lieu les 30 et 31 mars prochain à Guéret sous l'appellation 1^{er} open de lancer sur cible fixe. La FFPML apportera un soutien logistique et technique à cette compétition. Une plaquette de présentation a été diffusé via ma base de donner. Je ne sais pas, à ce jour, si cette manifestation remportera le succès qu'elle mérite mais je compte sur vous pour en faire la promotion dans vos comités et clubs.

Parallèlement à tous cela, j'ai été mandaté par Mrs GOLERET et FRERE en vue de la future organisation fédérale pour la prochaine mandature, d'effectuer un petit état des lieux vis-à-vis de la formation au sein de notre fédération. Concernant les formations initiateurs 1 et 2, il y peu de chose à dire sur leur mise en place.

Pour 2013, nous devrions avoir trois formations « initiateur 1 » en Ile de France, Auvergne et Languedoc/Roussillon et une formation « initiateur 2 » en Languedoc/Roussillon. Lors du comité directeur, il a été validé le tout nouveau règlement formation. En ayant effectué un bref retour d'expérience, il me parait essentiel que chaque comité organisateur fasse sa propre médiatisation sur ces formations. Cela comprend bien évidemment une fiche de présentation pour diffusion aux clubs et comités alentour, mais également un petit compte rendu avec trois ou quatre photos à faire parvenir au responsable des formations « initiateurs », en l'occurrence Mr Eric VINCENT. Je précise qu'il sera l'unique interlocuteur pour toutes les démarches.

Une formation de moniteur a été validée en novembre dernier sur le plan d'eau de la Landie dans le Puy de Dôme. Jean-Gilles RIX tout nouveau président du comité Auvergne a présenté à cette occasion aux nouveaux moniteurs notre fédération dans toutes ces composantes. Lors de la prochaine session, un module de présentation de la fédération devra voir le jour avec support informatique pour être le plus complet possible.

Concernant le centre des métiers de la pêche d'Ahun, j'ai pris connaissance du projet de la section sportive qui avait été validé sur le principe lors de notre précédente AG. En ayant eu de nombreux échanges avec Yohann ESQUIS, certaines questions sur le mode de fonctionnement, la mise en place du projet etc.... me sont venues à l'esprit. Hors, certaines anomalies sont apparues, rien de grave, mais posant malgré tout quelques soucis d'application. Dans la présentation du projet, il est prévu que la FFPML finance les moniteurs référents. Ceux-ci ont été budgétisés. L'un des deux moniteurs n'a pas sa licence FFPML à jours. Absence de factures en bonne et due forme, etc.....

Il me parait essentiel de retravailler l'ensemble du projet pour 2013. Au printemps prochain, nous devrions effectuer un déplacement sur site afin de faire un point précis sur le projet. Je rappelle également que le projet présenté concerne la mise en place d'une section sportive de 2012 à 2015.

Comme d'habitude, Daniel MORTEMOSQUE aura la délicate charge en tant que chargé de mission à la communication de la vie fédérale de médiatiser l'ensemble des activités, via le bulletin fédérale et le site internet. Néanmoins, je compte sur vous pour lui fournir au mieux l'ensemble des documents nécessaires (Photos et cr).

Chaque année, je tiens à remercier toutes les personnes qui me sont venues en aide dans ce formidable esprit de convivialité qui caractérise notre fédération.

Merci à tous.

Christophe SERAIN, Vice-président loisir FFPML

Suite à cette lecture, une question est posée concernant les écoles de pêche. L'intervenant s'étonne de l'obligation de faire appel à un moniteur pour animer les écoles de pêche à la mouche alors que le petit guide sur le sujet (ancien il est vrai) n'en fait pas état. D'une façon collective, l'assemblée est surprise et précise en effet qu'il n'y a aucune obligation d'avoir un moniteur pour les écoles de pêche.

Le bilan du département Loisirs, Montage de mouches et Formation (l'ensemble) est soumis au vote. Il obtient l'unanimité.

➤ **Le bilan du département Sport par Olivier JARRETON**

Olivier JARRETON, anciennement responsable de la D2 réservoir est devenu au 1^{er} mai 2012 (démission de P. CAILLET) directeur des sports pour remplacer François GOLERET élu et nommé nouveau président de la FFPML.

Olivier avec méthode présente son bilan à l'ensemble de l'assemblée en remerciant autant que possible les responsables sur le terrain des différents niveaux de compétitions. Olivier souligne la diffusion sur une grande chaîne de télévision nationale (TF1) au journal de 13h d'un petit sujet FFPML tourné lors d'une des manches de la D1 rivière. En terme de visibilité grand public, l'opération si elle pouvait se renouveler nous serait sans doute bénéfique.

Voici son bilan écrit :

Bonjour à tous,

*Comme vous le savez tous, j'ai repris la direction des sports le 1er mai 2012 à la suite de la nomination de François Goleret au poste de président de la FFPML. **Donc aujourd'hui, nous allons faire un bilan de la saison écoulée :***

Championnat du monde Sénior :

Compétition difficile en Slovénie avec une très bonne équipe qui décroche une 4ème place. L'équipe échoue à 3 points place du podium mais capture le plus grand nombre de poissons (356). Les 2 français les mieux placés finissent 8ème (Bertrand Jacquemin) et 10ème (Sébastien Delcor).

Championnat d'Europe :

Compétition difficile au Portugal avec une équipe qui décroche une 5ème place. Les 2 français les mieux placés finissent 7ème (Ludovic Chaomleffel) et 9ème (Laurent Gagneux).

Championnat du monde jeune :

Compétition en France en Lozère et l'équipe de France décroche une très belle 3ème place. Un résultat sportif en demi-teinte, dû à la pression, mais un beau résultat d'équipe.

Les féminines :

La responsable féminine Brigitte Flury a transmis l'organisation à Christine Carbone. L'épreuve qui a failli être annulée, a été transférée du Barouchat vers le réservoir des Fontaines dans le Gard. Très belle organisation et beau succès avec les 15 filles (330 poissons pris) grâce au dynamisme de Christine.

D1 rivière :

2 belles compétitions Sur la rivière d'Ain pas de souci. Sur l'Ariège : arrêt de la pêche avant la fin de la manche du dimanche matin, pour cause d'orage.

D2 rivière : (rapport de Christian KUSEK)

Deux belles candidatures, deux très bonnes organisations et deux compétitions qui ont été perturbées par la météo avec des orages la veille des épreuves. Si les organisateurs étaient déçus, cela n'a pas empêché de voir des compétiteurs très engagés dans une très bonne ambiance. Pour l'arbitrage, les clubs organisateurs ont dû, encore une fois pallier à des défections (j'ai fait la remarque aux compétiteurs qu'il n'y aurait pas de prochaine fois) Je tiens à le souligner que des membres de la D1 Rivière sont venus arbitrer. Il y a une bonne dynamique dans la D2 rivière et un esprit sportif que j'apprécie.

PN rivière :

Pas de problème particulier avec 7 compétitions réparties sur l'ensemble de la France. Il y a une augmentation du nombre de compétiteurs (plus de 5%) et une stagnation du nombre de journées de pêche (253 contre 254).

D1 réservoir :

Pas de problème pour la Moselotte à Saulxures. Pour le Mas d'Arman l'épreuve a été reportée une première fois. Pendant la compétition, l'épreuve a été interrompue avant la fin à cause des conditions climatiques et c'est la première fois que cela ce produit. Le résultat a néanmoins été validé par la commission sport sur la base des 7/12.

D2 réservoir :

Pas de problème particulier. 2 belles compétitions pour le nord avec moulin Tala et Socourt. Et 2 belles compétitions pour le sud avec Albi et Chatel.

PN réservoir :

Pas de problème particulier. Progression du nombre de compétiteurs avec +26 %. Progression du nombre de journées de pêche avec + 33%

Championnat Jeune :

Championnat de France des Jeunes en réservoir à Trept : Bonne organisation du Club Lyon Centre qui a parfaitement encadré la compétition. L'ambiance du championnat était bonne. Le casting : distance est très révélateur du niveau grandissant des jeunes dans cette discipline avec plusieurs lancers au-delà de 35m.

Championnat de France des Jeunes en rivière sur le Gelon : Ce championnat a été très bien organisé par le club de Chambéry en partenariat avec la FDAAPPMA de la Savoie et les AAPPMA locales. La date était bien choisie et les conditions d'eau très favorables à la pêche.

Arbitre :

Le nombre d'arbitre reste constant sur les formations. Pour l'arbitrage, il n'y a pas eu de problème particulier.

Olivier JARRETON, Vice-président Directeur des Sports.

Le bilan du département Sport est soumis au vote. Il obtient l'unanimité.

➤ **Le bilan de la commission médicale et de la commission juges arbitres**

Jean Michel BRIOIS médecin fédéral et responsable des deux commissions n'a pu rejoindre l'assemblée du fait de l'enneigement des voies de circulation. Bertrand JACQUEMIN se fait le porte-parole des bilans envoyés par mail dans la matinée. Voici les documents en question :

Bilan Juges Arbitres au 31/12/2012 :

- 857 Arbitres
- 111 Juges Arbitres

Donc moins de formation au fil du temps, ce qui est normal. Pour 2013 des essais d'autocontrôles entre compétiteurs vont être mis en place sur quelques compétitions et nous pourrons juger du résultat à la fin de la saison. Cette décision tient compte des avis des compétiteurs pour diminuer le coût des compétitions. Sinon rien de plus.

BRIOIS Jean-Michel, Responsable de la Formation des Arbitres

Bilan commission médicale (2012)

La FFPML ne possède pas suffisamment de moyens pour envisager des contrôles antidopage mais elle fait avec ses moyens. L'année 2012 nous a permis différentes actions :

A : La présence de notre médecin fédéral aux compétitions suivantes :

- 1 : Les 2 manches de 1^{ère} division rivière.*
- 2 : 3 manches de promotion nationale réservoir.*
- 3 : Le sélectif Alsace Lorraine de la coupe de France des clubs.*
- 4 : La finale de la coupe de France des clubs.*

B : Cette présence a permis :

- 1 : Le rappel des règles de la lutte anti dopage aux compétiteurs.*
- 2 : L'intervention de notre médecin fédéral au cours de la finale de la coupe de France des clubs pour une hypothermie.*

C : La mise à disposition de la liste de tous les produits et des médicaments dopants édité par le ministère des affaires étrangères et européennes au journal officiel de la république française en concertation avec le ministère de la santé et des sports, sur le site officiel de la FFPML, pour 2013.

D : La mise à disposition des recommandations du ministère de la jeunesse et des sports vis à vis des relations des produits dopants et des médicaments avec le sport, sur le site officiel de la FFPML, pour 2013.

Docteur BRIOIS Jean-Michel, Médecin Fédéral de la FFPML

Une question est posée. Elle concerne l'âge limite minimal pour être contrôleur. Actuellement fixé à 16 ans, ne pourrait-on pas l'abaisser un peu de façon à trouver davantage de candidats pour remplir ce rôle (cela est parfois très compliqué de trouver suffisamment de monde)

A cette question, plusieurs personnes répondent (Florian CARAVEO, Philippe PRALONG, Olivier JARRETON, Fabien FRERE et François POMMIER notamment...) En synthèse il en ressort :

Certes :

- l'acte de contrôle est enrichissant et formateur pour le jeune compétiteur.
- d'un point de vue pratique il est en quelque sorte dommage de se priver de ce volontariat jeune et dynamique souvent très au fait des règlements et des techniques.

Mais

- qu'en est-il en cas d'accident ?
- un adolescent de moins de 16 ans a-t-il suffisamment de mental pour « résister » à un adulte compétiteur en cas de désaccord ou de conflit sur tel ou tel point du règlement. N'existe-t-il pas un risque réel de manipulation ? Il est rappelé qu'en rivière le contrôleur se retrouve seul avec le compétiteur dont il a la charge pendant tout le temps de l'épreuve (plusieurs heures).

Au final, rien n'est décidé. Il est promis que la commission sport à la prochaine réunion s'empare de ce sujet et y réfléchisse en ayant pris soin au préalable de consulter les directives en la matière données par le comité Olympique.

Les deux bilans sont soumis au vote de l'assemblée générale et sont validés à l'unanimité.

➤ **Le projet de rapprochement des fédérations par François GOLERET et Fabien FRERE**

Fabien FRERE prend à présent la parole et rappelle à tous le contexte général. A chaque fin d'olympiade (c'était le cas en 2012), il est nécessaire de demander au Ministère une demande de renouvellement de délégation. La délégation est obligatoire si la FFPML veut continuer à organiser des compétitions officielles, décerner des titres de champions de France et envoyer des Equipes de France participer aux championnats d'Europe et du Monde, autant dire qu'elle nous est vitale. Courant janvier, la FFPML apprend à sa grande surprise que sa demande a été rejetée. Elle n'a plus la délégation comme d'ailleurs, la Fédération Française de Pêche Sportive au Coup et la Fédération Française des Pêcheurs en Mer.

A noter que la délégation n'a rien à voir avec l'agrément qui lui est conservé (mission de service public).

Le ministère de la Jeunesse et des Sports propose aux trois fédérations fin janvier un rendez-vous commun pour faire le point sur la situation. Sur le sujet des délégations, la situation se dégage rapidement avec un accord commun sur la répartition suivante :

- La Fédération Française de Pêche Sportive au Coup (FFPSC) récupère la délégation pour toutes les pêches en eau douce sauf s'il s'agit de la pêche à la mouche.
- La Fédération Française des Pêcheurs en Mer (FFPM) récupère la délégation pour toutes les pêches en mer sauf s'il s'agit de la pêche à la mouche.
- La FFPML récupère la délégation pour la pêche en mer et en eau douce à partir du moment où il s'agit de pêche à la mouche.

En fait, la problématique principale est ailleurs ; il s'agit du projet de fusion des trois fédérations. Fabien FRERE a nouveau replace la situation dans le contexte socio-économique actuel : la publication la semaine passée d'un rapport de la cour des comptes faisant état d'un nombre de fédérations trop élevé, la volonté que le sport d'une façon générale participe à la réduction de la dette publique, la priorité semble-t-il donnée aux disciplines olympiques en vue d'une candidature prochaine de la France à l'organisation des jeux olympiques d'été ne sont pas des éléments qui plaident en notre faveur.

Le dossier en sommeil depuis 6 ans nous rattrape et maintenant s'impose à nous d'une façon urgente. Le ministère insiste sur le caractère non obligatoire de cette proposition puisqu'il ne peut obliger une association à faire mais nous rappelle clairement que le renouvellement de la délégation est conditionné au fait que nous nous engageons concrètement et rapidement maintenant dans la voie d'un rapprochement des fédérations sportives de pêche. La confédération sportive pourrait être une étape transitoire mais en aucun cas un but à atteindre. Il s'agit bien de fusionner nos trois fédérations en une seule.

Notre fédération doit aller de l'avant et se mobiliser pour ne pas mourir à petits feux. Si la nouvelle équipe est élue, un groupe de travail sur le sujet de rapprochement des fédérations sera créé dans la foulée et jugé prioritaire. Des comptes rendus réguliers feront état de l'avancée des travaux.

La question posée à l'assemblée générale est simple : la nouvelle équipe qui se proposera tout à l'heure souhaite s'orienter vers cette voie, pensant que c'est la seule qui puisse nous permettre d'exister encore d'une façon notable dans quelques années.

Vu les circonstances et les contraintes qui nous sont imposées, souhaitez-vous que la FFPML de demain s'engage et travaille dans la voie d'un rapprochement des fédérations ?

La question est soumise au vote. Résultats : Non : 0 Abstention : 0 Oui : à l'unanimité.

En conséquence, la nouvelle équipe de la FFPML dès son élection devra œuvrer dans un cadre compatible avec celui d'un rapprochement avec la FFPSC et la FFPM.

➤ **Le prix des licences (pour l'année 2014)**

Sujet au combien épineux, le prix des licences anime toujours les débats. La tradition encore cette année sera respectée. Il est rappelé que les prix des licences pour l'année en cours (2013) a déjà été voté lors de la dernière AG (janvier 2012) et qu'il n'est pas possible de revenir dessus. Pour fixer les esprits, le prix des licences 2013 est affiché sur un tableau visible de tous.

- Licence Séniors hommes : 40 €
- Licence Jeunes : 20 €
- Licence Féminines : gratuite
- Licence Ecole de pêche : 10 €
- Licence Découverte (nouveaux clubs, la première année) : 10 €
- Licence Moniteurs : 60 €
- Licence Contrôleur : 8 €
- Licence Journalière : 1 €
- Licence individuelle ?

La politique menée sur trois ans (2011-2013) de gratuité pour les féminines ne sera pas reconduite en 2014, le bilan étant mitigé. Pour le prix de la licence féminine en 2014, il est proposé deux options : une licence à 10 ou une licence à 20 €.

Pour les autres licences, une volonté d'homogénéisation et de simplification transpire : en effet, les licences Jeunes, Ecole de pêche et Découverte sont proposées au même prix unitaire de 15 €. La licence contrôleur est supprimée pour 2014 car elle ne sera plus utile car il est prévu dans les règlements sportifs que la fonction de contrôleur nécessitera même en promotion nationale le diplôme d'arbitre. Il est également proposé de remplacer la licence

journalière à 1 € qui dans les faits ne couvrirait rien par une licence évènement (journée ou week-end) qu'il sera possible de proposer aux non licenciés pour participer à nos activités. Il est envisager de supprimer la licence individuelle (concernait très peu de personnes), car la politique et la communication de la FFPML est articulée sur la structure club qui est considéré comme l'unité de base et le relais de toutes les informations et actualités de la vie fédérales.

Le vote s'effectue en deux parties :

1. Prix de la licence Féminines
2. Prix des autres licences (package)

1. Prix de la licence Féminines

- Qui est pour un prix de 10 € pour la licence féminine en 2014 ? Résultat : 26 voix
- Qui est pour un prix de 20 € pour la licence féminine en 2014 ? Résultat : 02 voix
- Personnes ayant un autre avis et s'étant abstenues : 9

Comme 26 voix pour représente (sur 37) la majorité absolue, il est acté par l'assemblée générale que le prix de la licence féminine pour 2014 sera de 10 €

2. Concernant le prix des autres licences, le consensus apparent incite à proposer un vote d'ensemble pour gagner du temps. Voici les prix proposés : seniors H 40 €, Jeunes, Ecoles de pêche et découverte : 15 €, moniteurs : 60 €, licence évènement : 5 €.

Les questions posées à l'assemblée générale sont les suivantes :

- Qui est contre la proposition faite ? Réponse : 0
- Qui s'abstient ? Réponse : 0

En conséquence les prix proposés sont validés à l'unanimité par l'assemblée générale. En synthèse :

Licences	Prix en 2013 (en €)	Prix pour 2014 (en €)
Seniors hommes	40	40
Féminines	0	10
Jeunes	20	15
Ecoles de pêche	10	15
Découverte	10	15
Moniteurs	60	60
Contrôleurs	8	X
Journalière	1	X
Individuelle	?	X
Evènement (journée ou week-end)	X	5

Christian REVELLI intervient pour affirmer l'existence d'un tableur vierge à remplir par les présidents de clubs (certains ne l'auraient pas reçu) pour les demandes de licences. Il est à disposition en téléchargement libre sur le forum. Le renseigner précisément et rigoureusement est la clef d'une future base de données fiable et exploitable par tous et facilitera grandement le travail du futur département des affaires générales (pas de recopiage à faire).

➤ **Participation des Equipes de France aux championnats internationaux**

L'assemblée générale vote à l'unanimité l'envoi des trois Equipes de France aux championnats d'Europe (Equipe Seniors B) et du Monde (Equipe Seniors A et Equipes des Juniors).

➤ **Participation de la FFPML aux missions internationales**

Fabien FRERE prend la parole pour expliquer la situation. La FFPML en tant que membre de la FIPS Mouche (Fédération Internationale des Pêches Sportives à la Mouche) se doit d'être représentée au sein de cette instance internationale. Cette fonction était jusqu' alors assurée par Mr Philippe CAILLET ex président de la FFPML. Après sa démission le 1^{er} mai 2012, l'équipe qui a pris le relai à exprimer au président de la FIPS Mouche, Mr Paul VEKEMANS sa volonté de ne plus être représentée par Mr CAILLET. La demande fut logiquement acceptée (le représentant doit être adoubé par sa fédération) et c'est François GOLERET qui est actuellement le représentant officiel de la FFPML à la FIPS. **Le comité directeur propose à l'assemblée générale que le représentant futur de la FFPML à la FIPS Mouche soit le nouveau président ou une personne nommée par lui. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.**

Deuxième point. Le conseil d'administration de la FIPS va changer prochainement (Assemblée électorales tantôt). Mr Philippe CAILLET y avait un siège de Vice-président (Standards & Sponsorship). Le comité directeur de la FFPML a exprimé clairement à Mr VEKEMANS qu'elle ne soutiendrait pas Mr CAILLET pour un éventuel nouveau mandat quel que soit le poste demandé. Mr VEKEMANS a pris acte de cette information.

Le comité directeur demande à l'assemblée générale si elle valide cette position (de ne pas adouber une éventuelle candidature de P. CAILLET au directoire de la FIPS Mouche). La réponse est oui à l'unanimité.

Pour terminer sur le sujet, un appel à candidatures est lancé pour occuper un poste de responsable au sein de la FIPS mouche, ce qui permettrait comme le souhaite Madame le Ministre d'augmenter la représentativité de la France à l'étranger (la connaissance de la langue anglaise est nécessaire).

A 13h00 la séance est levée, l'Assemblée générale ordinaire est terminée.

David ZRIBI, secrétaire général adjoint

François GOLERET, Président de la FFPML